

In Extenso

MGF Audit

20 rue du Bois Chaland
CE 5606 - Lisses
91056 Evry Cedex

Tél : +33 (0) 1 69 11 66 66
Fax : +33 (0) 1 69 11 66 40
evry@inextenso.fr
www.inextenso.fr

MAISON DE LA SOLIDARITE

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

1 Rue Albert Doyen
94000 CRETEIL

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

In Extenso

MGF Audit

20 rue du Bois Chaland
CE 5606 - Lisses
91056 Evry Cedex

Tél : +33 (0) 1 69 11 66 66
Fax : +33 (0) 1 69 11 66 40
evry@inextenso.fr
www.inextenso.fr

MAISON DE LA SOLIDARITE

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

1 Rue Albert Doyen
94000 CRETEIL

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale en date du 30 juin 2005, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association MAISON DE LA SOLIDARITE, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration le 28 avril 2011. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Deloitte

SARL de Commissariat aux Comptes au capital de 56 100 €

RCS Evry 389 824 400 - APE 6920Z - N° d'identification Intracommunautaire TVA FR 84 389 824 400
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris Ile-de-France

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons obtenu les éléments probants justifiant l'affectation comptable des subventions attribuées par la Commune de Créteil à savoir :

- En résultat d'exploitation, une subvention de fonctionnement pour 332 833 €.
- En résultat exceptionnel, une subvention d'équilibre pour assurer le fonctionnement de l'association pour 30 000 €.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de moral et financier établi par le conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Lisses, le 09 mai 2011
en quinze exemplaires originaux

Le Commissaire aux Comptes
MGF AUDIT IN EXTENSO

Membre de la Compagnie
des Commissaires aux Comptes de Paris

Lucien LE MOAN
Gérant, représentant légal



ACTIF	Exercice N clos le 31/12/10			Exercice N-1 31/12/09
	Brut	Amortis- sements provisions	Net	Net
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et va	2 377	2 377	-	-
Droit au bail (1)	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations corporelles :				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel, outillage industriels	37 483	34 245	3 239	3 148
Autres immobilisations corporelles	124 173	120 919	3 255	9 408
Immoilisations grévées de droit- Comodat	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations financières (2) :				
Participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Titres immobilisés de l'activité portefeuille	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres	1 964	-	1 964	1 964
TOTAL I	165 997	157 540	8 457	14 520
<u>ACTIF CIRCULANT</u>				
Stocks et en-cours :				
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En-cours de production (biens et services)	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Créances (3) :				
Créances usagers et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres	67 008	-	67 008	67 384
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Instruments de trésorerie	-	-	-	-
Disponibilités	61 044	-	61 044	7 351
Charges constatées d'avance (3)	243	-	243	427
TOTAL II	128 295	-	128 295	75 162
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	-	-	-	-
Prime de remboursement des emprunts (IV)	-	-	-	-
Ecart de conversion actif (V)	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	294 293	157 540	136 753	89 682
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>				
<u>Legs nets à réaliser :</u>				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
<u>Dons en nature restant à faire</u>				
(1) Droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				

PASSIF (avant répartition)	Exercice N clos le 31/12/10	Exercice N-1 clos le 31/12/09
<u>FONDS ASSOCIATIFS</u>		
<i>FONDS PROPRES</i>		
Fonds associatif sans droit de reprise (dont legs et donation avec contrepartie)	43 464	43 464
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves indisponibles	-	-
Réserves statutaires ou contractuelle	32 014	32 014
Réserves réglementées	20 581	20 581
Autres réserves	-	-
Report à nouveau	- 80 805	- 168 080
Résultat net comptable de l'exercice (excédent ou déficit)	50 980	87 274
Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables	-	-
Provisions Réglementées	-	-
<i>AUTRES FONDS PROPRES</i>		
Fonds associatif avec droit reprise	-	-
- Apports	-	-
- Legs et Donations	-	-
- Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	11 553	11 553
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	-	-
Report à nouveau (résultat à reverser)	-	-
Droits des propriétaires-(Commodat)	-	-
TOTAL I	77 786	26 806
<u>PROVISIONS</u>		
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
Autres Provisions	-	-
TOTAL II	-	-
<u>FONDS DEDIES :</u>		
- Sur subventions de fonctionnement	-	-
- Sur autres ressources	-	-
TOTAL III	-	-
<u>DETTES (1)</u>		
Emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 936	6 000
Dettes fiscales et sociales	52 030	56 876
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	-	-
Produits constatés d'avance	-	-
TOTAL IV	58 967	62 876
Ecart de conversion Passif(V)	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	136 753	89 682
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>		
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		

CHARGES	Exercice N clos le 31/12/10	Exercice N-1 clos le 31/12/09
<u>CHARGES D'EXPLOITATION (1)</u>		
Achats de marchandises	-	-
Variation de stocks	-	-
Achats de matières et autres approvisionnements	-	-
Variation de stocks	-	-
Autres achats (non stockés)	36 436	25 884
Charges externes	107 081	116 476
Impôts, taxes et versements assimilés	25 349	27 699
Rémunération du personnel	311 049	311 330
Charges sociales	119 126	122 936
Autres charges de personnel	10 835	11 600
Dotations aux amortissements	9 805	9 149
Dotations aux provisions	-	-
Autres charges	2	-
TOTAL I	619 683	625 074
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	-	-
TOTAL II	-	-
<u>CHARGES FINANCIERES</u>		
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	1 501
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
TOTAL III	-	1 501
<u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u>		
Sur opérations de gestion	-	1 575
Sur opérations en capital	-	-
Reprise de déficit sur exercices antérieurs	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-
TOTAL IV	-	1 575
Engagements à réaliser s/ ressources affectées	-	-
Impôts sur les sociétés	-	-
TOTAL V	-	-
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V)	619 683	628 150
<u>EXCEDENT</u>	50 980	87 274
TOTAL GENERAL	670 663	715 424
EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N clos le 31/12/10	Exercice N clos le 31/12/09
Secours en nature	-	-
Mise à disposition gratuite de biens et services	104 810	21 063
Personnel bénévole	35 733	74 354
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	140 543	95 417
(1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

PRODUITS	Exercice N clos le 31/12/10	Exercice N-1 clos le 31/12/09
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</u>		
Ventes de marchandises MCF AUDIT SARL	-	-
Production vendue Société de Commissariat aux Comptes	-	-
Mise à disposition personnel facturé	-	-
Produits liés à des financements réglementaires	-	-
Produits des activités annexes	-	-
Legs et donations	-	-
Production stockée	-	-
Production immobilisée Certifié régulier et sincère	-	-
Subventions d'exploitation	607 933	597 424
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	-	-
Autres produits	23 731	38 610
Collectes	-	-
Cotisations	7 509	4 391
Quote part de subvention d'investissement renouvelable et des apports virées au compte de résultat	-	-
TOTAL I	639 173	640 424
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	-	-
TOTAL II	-	-
<u>PRODUITS FINANCIERS</u>		
De participation	-	-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	1 490	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
TOTAL III	1 490	-
<u>PRODUITS EXCEPTIONNELS</u>		
Sur opérations de gestion	30 000	75 000
Sur opérations en capital.	-	-
Reprises d'excédent sur exercices antérieurs	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Quote part des subventions d'investissement non renouvelable virée au compte de résultat	-	-
TOTAL IV	30 000	75 000
Report de ressources non utilisées / ex. antérieurs	-	-
TOTAL V	-	-
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)	670 663	715 424
<u>DEFICIT</u>		
TOTAL GENERAL	670 663	715 424
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N clos le 31/12/10	Exercice N-1 clos le 31/12/09
Bénévolat	35 733	74 354
Mise à disposition gratuite de biens et services	104 810	21 063
Dons en nature	-	-
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	140 543	95 417
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Libellés des rubriques	Valeur		Diminutions	Valeur Fin
	Début	Augmentation		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2376,50			2376,50
Droit au bail				
Autres immobilisations				
Avances et acomptes				
SOUS-TOTAL INCORPOREL	2 376,50	0,00	0,00	2 376,50
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Agencements et aménagements de terrains				
Constructions				
Installations techniques matériel et outillages	34696,52	2786,61		37483,13
Installations générales, agencements	24007,03			24007,03
Matériel de transport	20400,00			20400,00
Matériel de bureau et informatique	78810,84	955,61		79766,45
Taxe d'apprentissage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en-cours				
SOUS-TOTAL CORPOREL	157 914,39	3 742,22	0,00	161 656,61
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres immobilisés				
Prêts				
Autres créances immobilisées	1 964,37			1 964,37
SOUS TOTAL FINANCIER	1 964,37	0,00	0,00	1 964,37
TOTAL	162 255,26	3 742,22	0,00	165 997,48

VARIATION DES AMORTISSEMENTS

Libellés des rubriques	Valeur		Augmentation	Diminutions	Valeur	
	Début					Fin
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement					-	
Frais de recherche et de développement					-	
Concessions, brevets et droits similaires						2 376,50
Droit au bail		2 376,50				
Autres immobilisations						
Avances et acomptes						
SOUS-TOTAL INCORPOREL		2 376,50	-	-		2 376,50
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Agencements et aménagements de terrains						
Constructions						
Installations techniques matériel et outillages		31 548,70	2 695,81			34 244,51
Installations générales, agencements		24 007,03				24 007,03
Matériel de transport		20 400,00				20 400,00
Matériel de bureau et informatique		69 403,02	7 108,78			76 511,80
Taxe d'apprentissage						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en-cours						
SOUS-TOTAL CORPOREL		145 358,75	9 804,59	0,00		155 163,34
TOTAL IMMOBILISATIONS		147 735,25	9 804,59	0,00		157 539,84
Charges à Répartir						
Emprunts de fonds de roulement						
TOTAL		147 735,25	9 804,59	0,00		157 539,84

VARIATION DES PROVISIONS

Libellés des rubriques	Valeur		Diminutions	Valeur Fin
	Début	Augmentation		
PROVISIONS INSCRITES A L'ACTIF DU BILAN				
Dépréciation des immobilisations incorporelles	-	-		-
Dépréciation des immobilisations corporelles	-	-		-
Dépréciation des immobilisations financières	-	-		-
Dépréciation des stocks	-	-		-
Dépréciation des comptes clients et rattachés	-	-		-
Dépréciation d'autres créances	-	-		-
Dépréciation des titres	-	-		-
SOUS-TOTAL	-	-	-	-
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF DU BILAN				
Pour charges	-	-		-
Pour renouvellement	-	-		-
Pour Risques	-	-		-
Pour compte client	-	-		-
Provision pour retraite	-	-		-
SOUS-TOTAL	-	-	-	-
FONDS DE RESERVES				
Reserves d'investissement	-	-		-
Reserve de compensation	-	-		-
Reserves de trésorerie	-	-		-
SOUS TOTAL FINANCIER	-	-	-	-
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Reserves réglementées	20 581	-		20 581
Différences sur réalisations d'actif	-	-		-
Provisions pour Fonds Dédiés	-	-		-
SOUS-TOTAL	20 581	-	-	20 581
TOTAL PROVISIONS	20 581	-	-	20 581

<p style="text-align: center;">Annexe des comptes annuels au 31 Décembre 2010</p>
--

Au Bilan de l'exercice clos le 31 Décembre 2010, dont le total est de **136 753 Euros** et dégageant un **bénéfice de 50 980 Euros**, arrêté par le Conseil d'Administration du 28 avril 2011.

L'exercice a une durée de 12 Mois, recouvrant la période du 01 Janvier au 31 Décembre 2010.

I. Principes Comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, sauf exception indiquée dans les autres informations,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II. Compléments d'informations relatifs au Bilan et compte de résultat.

- Note sur l'actif :

Les Immobilisations incorporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Incorporels : 1 an
- Agencement des constructions : 5 ans
- Installations Techniques : 5 ans
- Matériels et outillages divers : 5 ans
- Matériel de Transport : 3 à 5 ans
- Matériel d'activités : 3 à 5 ans

Les créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. En cas de valeur d'inventaire inférieur à la valeur comptable une provision pour dépréciation est comptabilisée.

Etat des créances :

	Montant Brut	à 1 an ou plus	de 1 an à 5 ans
Autres créances	67 008 €	67 008 €	
Charges constatées d'avances	243 €	243 €	
Total	67 251 €	67 251 €	

Produits à recevoir inclus dans le poste du bilan :

Il s'agit de Subventions à recevoir dont le détail est le suivant :

- C.A.F. (prestation de service, CLSH, Animation Col. Fam.) : 30 744 €*
- CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) : 16 282 €
- CONSEIL GENERAL : 16 000 €
- Autres Subventions : 3 982 €

(*) Cette subvention est comptabilisée selon un principe permanent en application du barème CAF.

- Note sur Le passif :

Report à nouveau.

Le poste « report à nouveau », pour un solde débiteur de 29 825 € regroupe l'ensemble des résultats de l'association.

Sa variation sur l'exercice est la suivante :

Report à nouveau fin 2009 :	- 80 806
Résultat 2010 :	50 980
Report à nouveau fin 2010 :	- 29 825

Provisions pour risques et charges

Les Provisions figurant au bilan sont détaillées sur l'état des Provisions.

Les Dettes

	Montant Brut	à 1 an ou plus
Dettes Fournisseurs	6 936 €	6 936 €
Dettes Fiscales et Sociales	52 030 €	52 030 €
Total	58 966 €	58 966 €

Charges à payer incluses dans le poste du bilan :

Fournisseurs factures non parvenues :	6 200 euros.
Provisions chargées pour Congés Payés :	28 322 euros.
	34 522 euros

- Note sur le Compte de Résultat :

Les charges et les produits correspondent à l'activité normale de l'association.

Le résultat exceptionnel de 30 000 € correspond à une contribution exceptionnelle de la Ville de Créteil.

III. Autres informations

Contributions en nature :

Présentées au pied du compte de résultat, ces contributions correspondent à :

Bénévolat : 35 733 €

Il s'agit de la valorisation du bénévolat au sein de la structure.

Prestation en nature : 104 810 €

Il s'agit de la mise à disposition des locaux par la Ville de Créteil. Elle prend en charge l'entretien et certains travaux ainsi que des travaux de réparation de la façade en 2010.

Droit Individuel à la Formation :

Le Droit Individuel à la Formation a pour objet de permettre à tous les salariés de se constituer un capital de temps de formation qui pourra être utilisé à son initiative, mais avec l'accord de l'employeur.

Il permet à chaque salarié à temps plein de capitaliser un droit à la formation à hauteur de 20 heures par an pour un poste à temps pleins.

Quantités d'heures utilisables du 4 Mai 2009 au 31 Décembre 2010 est de 594.

Indemnité de départ en retraite :

Depuis 2005, l'association évalue les encours des indemnités de retraite qui devront être versées aux salariés présents au 31/12/2010. Cette provision n'a pas fait l'objet d'une comptabilisation dans les comptes de l'association.

L'indemnité à verser est l'indemnité théorique que l'employeur devra verser au moment du départ à la retraite de chacun des salariés. Cette indemnité est calculée en multipliant le montant du salaire perçu au moment du départ en retraite par les droits prévus selon son ancienneté, selon le calcul de l'indemnité légale.

Les droits acquis au titre du départ en retraite des salariés sont valorisés sur la base des départs programmés, une fois l'âge légal acquis par chaque salarié, c'est-à-dire 65 ans.

Calculée à partir de la rémunération annuelle brute de chaque salarié présent au 31/12/10, les paramètres suivants sont retenus :

- Taux de rotation du personnel : 1 %,
- Actualisation des salaires : 1 %,
- Toutes charges sociales retenue : 50% (1ere année d'applications des charges).

La dette actuarielle estimée au 31/12/10 est de 37 112 €, contre 28 346 € en 2009. Elle mesure l'engagement probable actualisé au jour des calculs au titre des droits acquis à cette même date.